

Compte-Rendu du CONSEIL MUNICIPAL
Du 15 septembre 2017 - 20 heures 30

12 présents, 2 absents excusés, 1 absent

PLU

Réunion du 11 septembre avec les PPA (Personnes publiques associées), dernière réunion avant validation définitive du PLU.

Les observations faites lors de l'enquête publique et acceptées lors de la réunion du 30 mars seront intégrées ainsi que certaines attentes du commissaire enquêteur, notamment en ce qui concerne la lisibilité des plans de zonage qui vont être numérisés.

Le bureau d'études prend en compte toutes les remarques des PPA : justifications, modifications des textes et plans graphiques, compléments de documents, ajouts dans les annexes de façon à ce que la commune puisse valider le document en fin d'année lors du prochain Conseil Municipal. Le règlement, les plans de zonage et les OAP seront envoyés préalablement pour relecture à la COR et à la DDT.

Le PLU sera validé pour 10 ans - Il peut y avoir des révisions par la suite

Salon de coiffure

Le Conseil accepte la demande de travaux.

Club de gym

Le Club demande une subvention exceptionnelle.

La demande sera étudiée quand toutes les conditions requises seront respectées.

Travaux

Salle Polyvalente

* Révision du chauffage (celui-ci à plus de 10 ans)

Le Conseil accepte le devis des Ets Larue de Saint Victor sur Rhins d'un montant de 2.123 € HT soit 2.547,60 € TTC

* Bar - groupe froid

Fourniture et mise en place d'un groupe neuf

Commande urgente passée à Michelland Amplepuis coût : 1.500 € HT soit 1.800 € TTC

Salle des platanes

* Chauffage

Fourniture et pose de 3 aérothermes

Le Conseil accepte le devis des Ets Larue de Saint Victor sur Rhins d'un montant de 1 913,40 € HT soit 2 296,08 € TTC

* Alimentation Groupe électrogène

Travaux pour la réalimentation de la salle des associations avec un groupe électrogène pour puissance 32A

Le Conseil accepte le devis des Ets Larue de Saint Victor sur Rhins d'un montant de 648,00 € HT soit 777,60 € TTC

Espace de glisse urbaine

Création d'une plateforme pour skate park

Plateforme à côté du city stade - à la place de la table de ping pong

Les devis se tiennent

On n'arrête pas aujourd'hui car on attend de savoir si on va avoir une subvention du département, on a juste reçu un accord de subvention de la région.

Numérotation des hameaux

Le Département a fait le choix de s'investir pleinement dans l'aménagement numérique de son territoire. Pour que ce grand chantier soit une réussite il est indispensable que toutes les conditions soient réunies pour en faciliter le déroulement. A cet égard l'attention du Conseil Municipal est attirée sur la nécessité pour les opérateurs de communications électroniques de disposer de répertoires d'adresses aux normes dans chaque commune. Chaque logement ou local professionnel doit être associé à une voie comportant un nom et un numéro.

Suite à une étude de situation il apparaît que pour notre commune un nombre trop important d'adresses ne correspond pas aux critères. Il est donc demandé de procéder à la numérotation des logements.

Dans 3 hameaux il y a une bretelle qui part et il faut lui donner un nom

Le Jovin - Chevreuils

Les noirs - Coquelicots

Vilette - Mousserons

Le Conseil autorise Monsieur le Maire à acheter les panneaux nécessaires.

Prévoir d'amener les plaques numéros qui restent encore en mairie directement chez les administrés par les cantonniers et leur faire signer un AR

Guirlandes de fin d'année

Vérification des guirlandes, branchement fin d'année - démontage et débranchement en début d'année

Le Conseil accepte le devis d'Hervé HUGUES de Cours d'un montant de 1 098,00 € HT soit 1 317,60 € TTC

Labellisation centenaire

La mission du centenaire de la 1^{ère} guerre mondiale a pour objet d'organiser de 2014 à 2018 les temps forts du programme commémoratif décidé par le gouvernement.

Un label centenaire a été créé afin de distinguer les projets les plus innovants et les plus structurants. Le label permet aux projets retenus de figurer sur le programme national des commémorations, donc de bénéficier d'une visibilité nationale et internationale et d'être éligible à un financement de la mission centenaire.

Les porteurs de projets devront déposer leurs dossiers de candidature avant le 1^{er} octobre 2017.

Un dossier est déposé pour un budget prévisionnel de 5.000 €

Expo en novembre 2018 sur les poilus du village

Nouvelles inscriptions : 5 noms sur 14/18 et 2 sur 39/45 cela implique la mise en place d'une nouvelle stèle car on ne peut plus rajouter de noms sur la stèle existante

Un travail est en cours pour rechercher des descendants des combattants de 14/18

Travaux ascenseur studios

Suite à plusieurs pannes toutes les cartes électroniques ont été changées - Travaux pris en charge par la maintenance

Rallyes

Raid bleu

Passage sur la commune les 28 et 30 octobre

Charbonnière

La prochaine édition du rallye Lyon Charbonnières se déroulera les 20 et 21 avril 2018, une édition exceptionnelle étant donné qu'ils fêteront les 70 ans de ce rallye mythique et le plus ancien de France.

Nettoyons la nature

Samedi 23 septembre
Le CME propose cette opération
Matériel commandé au centre leclerc

Courrier du SYTRAL - cars du Rhône

Un courrier a été fait au sytral au sujet de l'absence de transport scolaire reliant le village à la gare d'Amplepuis et correspondant aux horaires de trains.

Réponse du Sytral : Il y a un transport à 6 h 36

Inter Gônes et accueil du mercredi

Accueil le mercredi car les écoles de cublize et ronno sont repassées à 4 jours
Accueil uniquement à Cublize
Aujourd'hui juste une famille de St Vincent

Bulletin Municipal

En cours de préparation

Comptabilité - Modifications du budget

Taxes additionnelles

* Fonds départemental de péréquation des taxes additionnelles aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux - exercice 2017

Il a été prévu 20.000 € au budget, la somme allouée à notre commune est de 28.173,94 €

Renforcement réseau poste Filatures

Suite à une demande de Permis de construire : Philippe Champalle sur la parcelle AH 237 aux Filatures (Montoud) le réseau existant nécessite un renforcement pour satisfaire ce projet. Le montant du renforcement à la charge de la commune est de 1.400 €.

Le Conseil accepte ce renforcement.

Poteau incendie n° 21 Les Filatures

Remplacement du poteau incendie y compris les terrassements (remise commerciale de 20%)

Devis d'un montant de 1 433.60 € HT soit 1 720.32 € TTC

Aux Filatures après l'usine Gardet,
LE SDIS ne veut pas qu'on enlève le poteau
Le Conseil accepte donc cette dépense

Décision modificative du budget

Suite aux nouvelles recettes, montants reçus après adoption du budget et suite aux nouvelles dépenses décidées ce soir un décision modificative est approuvée.

Rapport annuel eau potable 2016

Rapport lu et approuvé

Rapport annuel assainissement 2016

Rapport lu et approuvé

Rapport annuel 2016 sur le service gestion des déchets

Rapport lu et approuvé

Repas des aînés

Il aura lieu le 29 octobre à la salle polyvalente

Questions diverses

* Courrier de la COR pour Atlas de la biodiversité communale

L'agence française pour la biodiversité pourrait lancer, dans les mois à venir, un nouvel appel à manifestation d'intérêt (AMI) : Atlas de la biodiversité communale.

La COR pourrait répondre à cet AMI pour le compte des communes intéressées et éventuellement assurer la totalité ou une partie du co-financement.

La COR demande de se manifester auprès de ses services avant le 16 octobre si la commune souhaite s'engager dans un tel projet.

Le Conseil ne donne pas suite

* vente terrain à Sébastien PLASSE : parcelle cadastrée section AB n° 304 en bas de son lot au lotissement d'une surface de 1 a 05 ca. Il avait été parlé d'un prix de 2€ le m².

Le Conseil accepte cette cession

* parcelle présumée sans maître

Une procédure de constatation d'absence de propriétaire a été réalisée pendant 6 mois. Aucun propriétaire ne s'est fait connaître.

La préfecture demande si la commune souhaite incorporer ce bien dans le domaine communal ou pas. Dans ce cas celui-ci sera transféré dans le domaine de l'état.

Il s'agit de la parcelle cadastrée section AO n° 143 à Vermorel d'une surface de 296 m²

Le Conseil souhaite intégrer ce bien dans le patrimoine communal.

Tour de table

- Le CCAS a accepté de verser une subvention au secours populaire pour IRMA 700 €

Prochain Conseil : le 15 décembre

Séance levée à : 23 heures 45

Fait à Saint-Vincent-de-Reins

Le 3 octobre 2017